

Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore : Formulaire de demande d'aide financière - Volet 1

Questions préalables

Le Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore (PRPAS) est une initiative financée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et est administré par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Il vise à soutenir les différentes parties prenantes de la société québécoise dans la mise en œuvre de mesures concrètes de réduction de la pollution atmosphérique et sonore afin d'entraîner des répercussions positives sur la qualité de l'environnement, la qualité de vie et la santé publique au Québec.

Nous vous invitons à remplir le formulaire en ayant en main le Guide du demandeur : Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore (PRPAS), disponible [sur la page Web du programme](#).

Dans le cadre du premier appel de projets du volet 1 du PRPAS, les demandes peuvent être soumises du **17 octobre 2024 au 8 décembre à minuit**. Aucune demande ne sera acceptée à l'extérieur de cette période. Le FAQDD se réserve le droit de clôturer cet appel de projets et d'en lancer un nouveau s'il considère cela nécessaire dans l'atteinte des objectifs du programme.

Les projets soutenus devront être terminés en date du 28 février 2027 ou à une date antérieure. Le rapport final et les documents justificatifs témoignant de leur réalisation devront être envoyés 60 jours après leur fin et au plus tard le 31 mars 2027.

Vous pouvez enregistrer le formulaire et y revenir afin de le compléter ultérieurement. Lorsque vous enregistrez, un lien valide pendant 28 jours vous sera envoyé par courriel afin d'accéder rapidement à votre copie. Le formulaire ne sera transmis au FAQDD que lorsque vous aurez cliqué sur « Envoyer le formulaire ».

Questions préalables

Est-ce que ce projet fait suite à un projet déposé au programme de financement du Fonds Écoleader?

- Oui
 Non

Avant de commencer votre demande d'aide financière, assurez-vous d'avoir en main :

La preuve que le signataire est autorisé à signer et à agir au nom de l'organisation.

Pour les demandeurs municipaux : par le biais d'une résolution du conseil municipal ou du conseil des maires.

Pour les demandeurs dits privés : par le biais d'une résolution du conseil d'administration ou par une lettre signée par un(e) administrateur(trice) inscrit(e) au Registraire des entreprises du Québec. Cette preuve n'est pas requise dans le cas où le signataire occupe l'une des fonctions suivantes : directeur(trice) général(e), président(e), vice-président(e).

Pour les demandeurs dits autochtones : par le biais d'un document officiel déléguant la responsabilité du projet au signataire.

Assurez-vous d'avoir également en main :

Un spécimen chèque datant de moins d'un an

Une étude d'impact préalable au projet justifiant le remplacement de l'équipement, incluant une estimation des réductions prévues de pollution atmosphérique ou sonore

S'il y a lieu, les lettres de confirmation de financement complémentaire, qu'il s'agisse d'un prêt ou d'une subvention, avec la confirmation de provenance privée ou publique du financement

S'il y a lieu, la lettre de renonciation à des crédits d'impôt applicables au projet

La soumission du ou des experts qui vous accompagnent (facultative)

Des modèles de ces documents sont disponibles dans la trousse de dépôt de projet, accessible sur le site Web du programme.

Renseignements généraux

1. Renseignements généraux

1.1 Identification du demandeur

La demande est-elle pour un demandeur dit municipal ou privé?

Municipal (incluant les demandeurs dits autochtones)

Privé

Veillez sélectionner la situation dans laquelle vous vous trouvez :

Les entreprises à but lucratif

(Liste de choix déroulante)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

1111111111

NEQ

À noter que tous les demandeurs privés doivent être immatriculés au Registre des entreprises du Québec, être incorporés en vertu d'une loi du gouvernement du Québec ou du Canada, être constitués juridiquement et en activité depuis au moins un an au moment du dépôt de leur participation à l'appel de projets et avoir leur siège social au Québec ou un bureau disposant d'une autonomie dans sa prise de décision.

Secteur d'activité (Code SCIAN)

41 - Commerce de gros

(Liste de choix déroulante)

Nom de l'organisation privée ou du demandeur municipal

Entreprise Exemple

Numéro civique du siège social

1111

1234

Rue

Rue de l'environnement

rue des Lilas

Bureau (optionnel)

Bureau/Suite

Ville

Québec

Lévis

Région administrative

03 - Capitale-Nationale

(Liste de choix déroulante)

Code postal

D1D1D1

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Téléphone

(111) 111-1111

418 555-1111 poste 231

Site Web

www.exempledeformulaire.com

Est-ce l'adresse où se déroule le projet?

Oui

Non

Taille de l'organisation

20 à 49 employés

(Liste de choix déroulante)

Description de l'organisation (mission, produits, services, principales activités, etc.)

Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir. Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir.

Comment avez-vous entendu parler du PRPAS?

Expert

(Liste de choix déroulante)

1.3 Identification de la personne autorisée à signer la demande au nom de l'organisation

Prénom

Jean

Prénom

Nom

Tremblay

Nom

Fonction

Directeur général

Poste au sein de l'organisation

Courriel professionnel

jeantremblayexemple@gmail.com

exemple@gmail.com

Téléphone professionnel

(222) 222-2222

418 555-1111 poste 231

Est-ce que cette personne est aussi responsable du projet?

Oui

Non

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veuillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

Présentation de l'expert ou du consultant

2. Présentation de l'expert ou du consultant

2.1 L'expert ou le consultant

Est-ce qu'un expert vous accompagnera dans le cadre du projet?

Oui

Non, le projet ne nécessite pas d'expertise externe ou se fera avec l'aide des ressources internes (dépenses non admissibles).

À noter que le ou les experts en question doivent répondre à la définition de « professionnel » présenté au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement. Voir la définition d'un professionnel au sens de l'article 1 du Code des professions ([chapitre C 26](#)).

2.2 Présentation des experts

Expert 1

Veillez inscrire le nom de votre expert (nom de la firme ou de l'organisation)

Expert de l'Exemple

Prénom du contact chez l'expert

Paul

Prénom

Nom du contact chez l'expert

Tremblay

Nom

Fonction du contact

Directeur

Courriel professionnel du contact

Paultremblayexemple@gmail.com
exemple@gmail.com

Téléphone professionnel du contact

(333) 333-3333
418 555-1111 poste 231

Numéro civique du siège social

3333

1234

Rue

Rue de l'Exemple

rue des Lilas

Bureau (optionnel)

Bureau/Suite

Ville

Québec

Lévis

Région administrative

03 - Capitale-Nationale

(Liste de choix déroulante)

Code postal

G1G1G1

GIS0L0

Ne pas mettre d'espace dans le code postal.

Numéro d'entreprise du Québec

3333333333

NEQ

Site Web

Taux horaire de l'expert (\$/h)

150,00 \$

Le taux horaire maximal admissible est de 200 \$/heure sans taxes.

Présentation du projet

3. Présentation du projet

3.1 Résumé du projet

Présentez sommairement le but de votre projet et ses objectifs (500 caractères maximum).

Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir. Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir.

Présentez la pertinence de votre projet, incluant la justification du bien-fondé de celui-ci et la réduction de la pollution atmosphérique ou sonore escomptée (1 000 caractères maximum).

Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir. Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir.

3.2 Échéancier du projet

Référez-vous, au besoin, aux indications associées à la durée du projet dans le Guide du demandeur (section 5.5). Avant de déposer un projet, assurez-vous que celui-ci respecte les dates de fin de programme établies et mentionnées en introduction de ce formulaire.

Il est à noter qu'aucune dépense n'est admissible avant la signature de la convention, une fois le projet sélectionné par le comité de sélection. Si vous engagez des frais avant la signature de la convention, le FAQDD ne remboursera pas les dépenses encourues.

Dans le cadre du premier appel de projets du volet 1 du programme, les demandes peuvent être soumises **du 17 octobre 2024 au 8 décembre à minuit**, inclusivement.

Début du projet

2025-04-22

Pour déterminer la date de début de votre projet, veuillez considérer dans votre échéancier une période minimale de quatre mois après la date de clôture de l'appel de projets.

Fin du projet

2025-10-23

Les projets soutenus devront être terminés en date du 28 février 2027 ou à une date antérieure. Le rapport final et les documents justificatifs témoignant de leur réalisation devront être envoyés 60 jours après leur fin et au plus tard le 31 mars 2027.

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veuillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

Description du projet

4. Description du projet

VOLET 1 : Remplacement d'équipements par de nouveaux plus performants

Dans les prochaines sections, veuillez détailler les principales activités du projet ainsi que les coûts qui y sont associés.

Reportez-vous, au besoin, à l'énoncé des dépenses admissibles et non admissibles présent dans le Guide du demandeur (section 5.9).

Listez et détaillez les activités à réaliser pour ce projet, comme vous le feriez dans une offre de service. Veuillez noter qu'une seule activité doit être définie par section.

(Exemples : démantèlement et retrait des équipements en place, installation des nouveaux équipements, mise en service, services spécialisés nécessaires, étude d'impact post-installation, mission d'examen, etc.)

Pour ajouter une section, veuillez cliquer sur : [Ajouter une activité.](#)

Dépenses des activités

Activité 1

Détail sur l'activité

Nom de l'activité

Activité 1 - Exemple

Détail de l'activité

Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir.

Veuillez décrire ce qui sera réalisé dans le cadre de cette activité.

Honoraires professionnels

Si aucuns frais ne sont engagés, veuillez inscrire « 0 » dans les cases ci-dessous.

Nombre d'heures	Taux horaire avec taxes	Montant total avec taxes
50,00	172,50 \$	8 625,00 \$

Le taux horaire maximal est fixé à 230 \$/heure avec taxes.

Total des honoraires professionnels: 8 625,00 \$

Coût total des honoraires professionnels

8 625,00 \$

Frais de matériel

Si aucuns frais ne sont engagés, veuillez inscrire « 0 » dans les cases ci-dessous.

Description de la dépense	Montant total avec taxes
Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir.	1 000,00 \$

Total des frais de matériel: 1 000,00 \$

Coût total des frais de matériel

1 000,00 \$

Frais de déplacement

Si aucuns frais ne sont engagés, veuillez inscrire « 0 » dans les cases ci-dessous.

Description du déplacement prévu	Montant total avec taxes
Ce formulaire est un exemple. Ne pas remplir.	1 000,00 \$

Total des frais de déplacement: 1 000,00 \$

Coût total des frais de déplacement

1 000,00 \$

Coût total de l'activité

10 625,00 \$

Le coût du projet vous sera demandé à la prochaine page. Pour cette question, vous devrez additionner le total de chacune de vos activités mentionnées plus haut.

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Montage financier du projet

5. Montage financier du projet

Le Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore subventionne les projets de remplacement d'équipements existants par de nouveaux plus performants jusqu'à un montant total de 500 000 \$ par projet.

Veillez vous référer au Guide du demandeur disponible sur [la page Web du programme](#) pour plus de détails.

Coût total du projet avec taxes

10 625,00 \$

Pour cette réponse, veuillez additionner le total de chacune des activités mentionnées plus haut.

Total des frais administratifs

1 000,00 \$

Ces frais doivent être justifiés et en lien direct avec le projet. Ils peuvent représenter un maximum de 10 % des dépenses admissibles du projet. Ces frais s'ajoutent au montant de la subvention accordée, sont assujettis aux mêmes règles de calcul (jusqu'à 50 % ou 80% de subvention) que les autres dépenses admissibles et doivent être inclus dans la subvention maximale de 500 000\$ par projet.

Subvention demandée au PRPAS (\$)

5 812,50 \$

L'aide financière accordée dans le cadre du programme ne peut excéder 50 % des dépenses admissibles pour les demandeurs privés et municipaux et 80 % pour les demandeurs autochtones (section 5.1 du guide du demandeur) et ne dépassera jamais un montant cumulatif de 500 000 \$ par projet.

Contributions publiques

S'il n'y a aucune contribution publique, veuillez inscrire « 0 » dans les cases ci-dessous.

Contribution publique 1

Autre contribution publique

0,00 \$

Si vous recevez une autre contribution de fonds publics, veuillez en préciser la source (nom de l'organisme, nom du programme, lien avec le projet) :

Aucune autre contribution publique

Contributions privées

S'il n'y a aucune contribution publique, veuillez inscrire « 0 » dans les cases ci-dessous.

Contribution privée 1

Contribution privée de l'organisation (\$)

5 812,50 \$

Autre contribution privée (\$)

0,00 \$

Si vous avez reçu une contribution de fonds privés pour le projet, veuillez en préciser la source :

Aucune autre contribution privée

Est-ce que ce projet est admissible à un crédit d'impôt?

- Oui
- Non

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Retombées potentielles du projet et des thématiques

6.Retombées estimées dans l'étude d'impact

À noter que l'objectif principal du PRPAS est de réduire la pollution atmosphérique et sonore au Québec afin de diminuer les effets néfastes de celle-ci sur la santé de la population québécoise.

Les retombées significatives du projet sur la réduction des émissions de contaminants atmosphériques (autres que GES) ou la réduction de la pollution sonore sont essentielles à l'admissibilité au financement et la reddition de compte du projet exigera les données sur ces retombées.

Retombées environnementales

Comme mentionné dans le Guide du demandeur, une étude d'impact préalable au projet et réalisée par un professionnel est obligatoire pour déposer la demande de financement. Cette étude doit notamment estimer les réductions prévues en termes de pollution atmosphérique et sonore, grâce au projet. Veuillez inscrire ci-dessous les retombées estimées au sein de l'étude d'impact.

Veillez indiquer les retombées environnementales potentielles de votre projet.

Retombée 1	Quantité	Unité	Explications
Retombée environnementale Réduction de la pollution sonore <small>Liste de choix déroulante pour les retombées :</small>	10,00	dBA <small>Liste de choix déroulante</small>	Le nouvel équipement permettra de réduire la pollution sonore de 10 décibels, notamment parce que...

Nous vous conseillons de toujours enregistrer votre formulaire avant de passer à la prochaine page.

Veillez noter que vos réponses s'enregistrent chaque fois que vous cliquez sur le bouton « enregistrer ». Un lien est alors automatiquement envoyé dans votre boîte courriel. Il n'est pas nécessaire de cliquer sur la case « Envoyez-moi mon lien » à chaque étape. Ceci vous évitera de recevoir plusieurs courriels.

Documentation et communication

7. Documentation et communication

7.1 Documents à joindre

Cette section concerne les documents supplémentaires à joindre à ce formulaire pour le dépôt de votre projet dans le cadre du Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore.

Étude d'impact

Une étude d'impact préalable au projet réalisée par un professionnel et justifiant le remplacement de l'équipement, incluant une estimation des réductions prévues de pollution atmosphérique et sonore. L'étude doit minimalement inclure :

- Présentation de la situation actuelle, incluant minimalement une quantification des émissions actuelles de l'équipement qui sera remplacé;
- Description détaillée de l'équipement qui sera installé, selon la nature du polluant;
- **Pollution sonore** : Marque, modèle et données d'émissions acoustique; (idéalement le spectre en octave ou en tiers d'octave), etc.
- **Pollution atmosphérique** : Fiche technique complète de l'équipement, incluant les détails de conception, de performance, etc.
- Quantification des émissions évitées; (incluant la méthodologie de collecte de données).

Une étude d'impact préalable au projet justifiant le remplacement de l'équipement, incluant une estimation des réductions prévues de pollution atmosphérique ou sonore.

Étude d'impact.png

Nom de l'organisation du professionnel

Firme de l'exemple

Prénom et Nom du responsable de l'étude

Louis de l'exemple

Fonction et titre du responsable

Professionnel en environnement sonore, Ingénieur

Courriel professionnel du responsable

Louisdelexemple@gmail.com

Numéro de téléphone professionnel du responsable

(444) 444-4444

Spécimen de chèque

Spécimen de chèque (datant de moins d'un an)

Spécimen de chèque.png

Prénom et Nom du responsable de la comptabilité

Amélie de l'exemple

Courriel professionnel du responsable

Ameliedelexemple@gmail.com

Numéro de téléphone professionnel du responsable

Autorisation du signataire

Déposez ici uniquement **une (1) preuve** parmi les choix suivants :

Pour les demandeurs dits municipaux : par le biais d'une résolution du conseil municipal ou du conseil des maires;

Pour les demandeurs dits privés : par le biais d'une résolution du conseil d'administration ou par une lettre signée par un(e) administrateur(trice) inscrit(e) au REQ. Cette preuve n'est pas requise dans le cas où le signataire occupe l'une des fonctions suivantes : directeur(rice) général(e), président(e), vice-président(e).

Pour les demandeurs dits autochtones : par le biais d'un document officiel déléguant la responsabilité du projet au signataire.

La preuve que le signataire est autorisé à signer et à agir au nom de son organisation

Preuve pour le signataire.png

Soumission du ou des experts (facultative)

Si vous avez plusieurs soumissions, vous pouvez toutes les déposer ici.

S'il y a lieu, les lettres de confirmation de financement complémentaire, privé ou public

Vous pouvez trouver le modèle de lettre de confirmation sur [le site Web du programme](#).

7.2 Communication du projet

Bien que les sommes allouées soient issues de fonds publics, nous sommes conscients du caractère sensible de certains renseignements. Nous souhaitons nous assurer que vous êtes confortable à l'idée que certains renseignements concernant votre projet soient mentionnés publiquement, dans le cadre d'activités de communication du Fonds Écoleader. Nous vous demandons de répondre aux questions ci-dessous par oui ou par non.

L'Organisation demanderesse est-elle d'accord avec le fait que le FAQDD mentionne son nom, ainsi que la nature du projet, dans le cadre de ses activités de communication? Précisez au besoin.

Oui

Non

Précisions (si applicable) :

L'Organisation demanderesse est-elle intéressée à participer, selon ses disponibilités, à la promotion du projet dans le cadre d'activités de communication et de mobilisation du FAQDD (ex. : article de blogue, entrevue médiatique, vidéo, webinaire, panel ou conférence dans un événement, etc.)? Précisez au besoin.

Oui

Non

Précisions (si applicable) :

EXEMPLE : NE PAS REMPLIR

Attestation et consentement

8. Attestation et consentement

Signature de la personne autorisée

En signant ce formulaire, l'organisation demanderesse s'engage à respecter les conditions requises par le Guide du demandeur du programme.

Je certifie l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements fournis dans cette demande et ses documents annexés. Je comprends que cette demande peut être refusée. Si acceptée, je m'engage à fournir tous les documents requis pour l'analyse du projet.

Oui

Non

Signature du demandeur

Date de la signature

2024-10-17

Exemple

Coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore est une initiative du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Le FAQDD s'engage à assurer la confidentialité de tous les renseignements et des documents confidentiels que le demandeur lui a transmis ou lui transmettra dans le cadre de la demande de financement.

RÉDUCTION
de la pollution
atmosphérique
et sonore

Québec 

 FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS
pour le développement durable